

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

N° 1/2

Opérations soumises à la procédure d'autorisation « eau »

Enquête relative à :

Déclaration d'utilité publique et laisser l'eau

Reconstruction du pont sur la Comte

Réécriture des noms

(Note : Dossier mis à la DEAL rue du Vieux Port à CAYENNE)

En exécution de l'arrêté du N° 2015162-0037/DEAL du 11 juin 2015

de Monsieur le préfet de la Région GUYANE

je, soussigné(e), M. LUCAS Freely

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 24 feuillets, pour recevoir pendant une durée de :

33 jours

, du 2 juillet 2015

au 3 août 2015

les

de à et de à

les observations du public.

A Cayenne

signature

le 29 juin 2015

Première journée :

le _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

1 - Observations de M^{me}

Le 3 juillet 2015, la commission rogatoire constate que le dossier est bien mis à la disposition du public à la DEAL (Accueil).

Lucas Freely Commission rogatoire

Cap au Bas t 15

Compte tenu de l'absence du facteur
Port, ne serait il pas envisageable de lui redonner
une seconde vie en le maintenant en place par
les pitons.

CX

Le 4 août 2015

à 10 heures 00,

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné(e), M. LUCAS Freely

déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 33 jours consécutifs,

du 2 juillet 2015

au 3 août 2015

de _____ heures

à _____ heures

et de _____ heures

à _____ heures

*Registre mis à la disposition du public à l'DEAL rue du Vieux Port
à CAYENNE*

Les observations ont été consignées au registre par 1 personnes (pages n° 2 à 1).

En outre, j'ai reçu 0 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. – Lettre en date du _____ de M. _____

2. – Lettre en date du _____ de M. _____

3. – Lettre en date du _____ de M. _____

4. – Lettre en date du _____ de M. _____

5. – Lettre en date du _____ de M. _____

signature

102 F.

17/24
1F

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE N° 2/2

Opérations soumises à la procédure d'autorisation « eau »

Enquête relative à :

Construction d'un nouveau pont sur la Comte et rectification des virages associés + DUP sur la commune de ROURA.

(Note : Dossier mis en main de ROURA)

En exécution de l'arrêté du N° 2015 162-0037/DEAL du 11 juin 2015

de Monsieur le préfet de la Région GUYANE

je, soussigné(e), M^r LUCAS Fredy

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 24 ~~feuilles~~ ^{pages}, pour recevoir pendant une durée de :

33 jours , du 2 juillet 2015 au 3 août 2015

les

de à et de à

les observations du public.

A ROURA

signature

le 2 juillet 2015

Première journée :

le 2 juillet 2015

de à et de à

1 Observations de M^r Permanence du commissaire enquêteur de 9^h à 12^h

le 8 juillet 2015. Permanence du commissaire enquêteur de 9^h à 12^h.

~~1103 F.~~

le 15 juillet 2015. Permanence du commissaire enquêteur de 9^h à 12^h

~~1103 F.~~

- j'aurais tout à fait favorable. cela aurait été effectué depuis bien long temps.
notre école

le 22 juillet 2015. Permanence du commissaire enquêteur de 9^h à 12^h

~~1103 F.~~

le 23 juillet 2015. 10^h33.

je suis favorable pour le renouvellement de nouveau
point au LA contre autorisation pour faire les
renouvellement de ce point au moins deux années

A l'heure

~~1103 F.~~

Samedi le 28/07/15

Cela favorable pour ce nouveau point car l'ancien
point était obsolète, dangereux et offrant
très bonne initiative. Un très bonnes avancé pour la
Gare.

du plaisir de voter très bientôt sur un vrai point

2/24 JF 05/08/2015

Le 26 juillet

je meil un avis tout à fait favorable pour
le pont

~~JF~~

Le 28 juillet

Super nouvelle : pont trop ancien et
dangerous. Bravo à toute l'équipe de
Rouen : enfin du changement ! Merci.

M² Saucy

~~JF~~

Le 29 juillet 2015. permanence du commissaire enquêteur de 9^h à 12^h

~~Mont~~

Avis très favorable pour la construction de ce
pont tant attendu. Il permettra ainsi de faciliter
la circulation des automobilistes et participera certainement
au développement économique de la zone avec l'ouverture
du port de St. Georges.

~~David Riche~~

Le 03 AOUT 2015

avis favorable pour la nouvelle reconstruction
du pont.

~~M. le Maire~~

Le Mardi 4 Août 2015

C'est une très bonne décision pour la construction d'un nouveau pont sur la Comté. C'est aussi important la participation des villages associés + DUP sur la Commune de Roura.

Effectivement le pont existant est ancien et dangereux, donc j'aurai un avis favorable pour cette nouvelle qui me touche et fait plaisir pour nous la Guyane. Merci.

Madame OPHION - ISMAY
Ophi

Le mardi 4 août 2015

Très bonne initiative de la part de la commune, la construction d'un nouveau pont sur la Comté permettra une traversée plus aisée, l'ancien pont étant un peu délabré. Je donne un avis favorable sur cette décision

M. RUIZ François-Synthia

Mardi 4 Août 2015

S'est une très bonne initiative qui permettra un développement des activités locales, du tourisme et un désenclavement pour les personnes habitant dans le secteur.

4/24 pfc Nathalie MARTIN

Mardi 04 août 2015

Un grand bravo, pour cette initiative
de reconstruction du pont de la Comté.
En espérant que sa réalisation sera rapide.

Hme Bourguignon Rosemonde

Mardi 04 Août 2015

Tres Bien pour cette initiative. Je pense que sa fera
du Bien à la gare et en particulier au résidat.
L'ancien pourra enfin ce reposez que cela a son rôle effectué.

Hugoline

Le 4 août 2015

à 11 heures 00,

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné(e), M LUCAS Fredy

déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 33 jours consécutifs,

du 2 juillet 2015

au 3 août 2015

de _____ heures _____

à _____ heures _____

et de _____ heures _____

à _____ heures _____

Registre mis à la disposition du public à la mairie de ROURA

Les observations ont été consignées au registre par 12 personnes (pages n° 2 à 5).

En outre, j'ai reçu Ø lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. – Lettre en date du _____ de M. _____

2. – Lettre en date du _____ de M. _____

3. – Lettre en date du _____ de M. _____

4. – Lettre en date du _____ de M. _____

5. – Lettre en date du _____ de M. _____

signature

1103 F.

17/24 NF

Journal L'Amazone - 14 mai 2015 - page 1

2.000 €

Siege social transféré du 12 B avenue Léopold Héder - 97300 CAYENNE

Au 190 Avenue Gustave Charley -

97354 REMIRE-MONTJOLY

RCS Cayenne 432.393.577

Les associés ont décidé en assemblée le 23/04/2014 de transférer le siège social au 190 Avenue Gustave Charley - 97354 REMIRE-MONTJOLY à effet du 23/04/2014 et de modifier les statuts. Le dépôt sera effectué au RCS de Cayenne.

F3015409

SCI MANGUE 4 Société Civile immobilière au capital de 400.000 €

Siege social transféré du 12B Rue Léo-pel Héder - 97300 CAYENNE

Au 190 Avenue Gustave Charley -

97354 REMIRE-MONTJOLY

RCS Cayenne 519.294.334

Les associés ont décidé en assemblée le 23/04/2014 de transférer le siège social au 190 Avenue Gustave Charley - 97354 REMIRE-MONTJOLY à effet du 23/04/2014 et de modifier les statuts. Le dépôt sera effectué au RCS de Cayenne.

TRANSFERT

SIEGE SOCIAL

F3015410

LES CATTLEVAS Société civile immobilière au capital de 129.581,66 euros

Siege social : 10 Loftissement la Palme-

rue - REMIRE-MONTJOLY

RCS CAYENNE TMC 391.192.952

Les associés ont décidé en assemblée le 23/04/2014 de transférer le siège social au 190 Avenue Gustave Charley - 97354 REMIRE-MONTJOLY à effet du 23/04/2014 et de modifier les statuts. Le dépôt sera effectué au RCS de Cayenne.

F3015835

MODIFICATION OBJET SOCIAL

AMAZONE RÉTÈMENT Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros

Siege social : 361 Centre Médical

étage 3, n° 31

97300 CAYENNE

Aux termes d'une délibération en date du 11 juin 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social actuel à la réalisation de travaux tous corps d'état et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Cette opération est inscrite au programme de développement et de modernisation des itinéraires (PDM) de la Guyane dont la convention Etat-Région a été signée le 5 mars 2010. Ce programme pluriannuel 200-2014 porté par la Région Guyane et l'Etat recouvre les opé-

Par acte 227 en date du 9 avril 2015, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : AMAZONESTATE, CAPITAL : 4000 euros,

SIEGE SOCIAL : 58, rue du Bois do

fer, ZI Cognac Larivé - 97351 Mahoury

OBJET : toutes activités se rapportant à la construction, promotion, gestion immobilière, et tout portage, prise de participations dans des opérations similaires ; la souscription de tous

Avis public

97355 MACOURIA

Clause d'agrément : Toutes cession de parts sociales doit être constatée par acte authentique ou sous sein privé,

Immatriculation au RCS de Cayenne

F3017572

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PREFET DE LA REGION GUYANE
DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMENAGEMENT
ET DU LOGEMENT

Unité procédures et réglementation
Le PREFET de la REGION GUYANE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HON-
NEUR
CHEVALIER de l'ORDRE NATIONAL
du MERITE

Fait connaître qu'il sera procédé sur le territoire de la commune de Roua à une enquête publique conjointe d'autorisation au titre de la loi et préalable à la déclaration d'utilité publique, du 2 juillet au 3 août 2015 inclus, portant sur le projet de construction du nouveau pont sur La Comté situé sur la commune de Roua et la recréation des villages lui succédant, viages stades entre les PR 36 et PR 40 sur la RN 2.

La RN 2 est la seule voie permettant de relier Cayerne à Saint-Georges de l'Oyapock, elle traverse les principaux cours d'eau que sont la rivière du Four de l'Ile, la rivière Combi, la rivière Oyapock, le fleuve Approuague et se termine à Saint-Georges de l'Oyapock au niveau du carrefour Saut Maripa.

INSCRIVEZ-VOUS !

ENVOYEZ FILM au 97000*

*0,65€/sms + prix du SMS

Extraits du règlement : Jeudi gratuit sans obligation d'achat, organisé par l'AM Interactivité, ouvert du 26/03/15 au 03/04/16 minuit, s'adressant exclusivement à toute personne majeure résidant en Guyane, SMILE service édité par Accès Interactive 29 Zi Les Mangas 97232 Lamentin - 0,65 euros / SMS + prix du SMS.

FRANCE-GUYANE

AgORA
vous offrent

en Famille
4 places de cinéma * 2 bens Pop-Corn



Vie des sociétés

SCI CAJE II
Société Civile Immobilière au capital de 94.518,39 €
Siège social transféré du 12 B avenue Léopold Hédel -97300 CAYENNE
Au 190 Avenue Gustave Charley - 97354 REMIRE-MONTJOLY
RCS Cayenne 350.362.109

TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Les associés ont décidé en assemblée le 23/04/2014 de transférer le siège social au 190 Avenue Gustave Charley - 97354 REMIRE-MONTJOLY à effet du 23/04/2014 et de modifier les statuts. Le dépôt sera effectué au RCS de Cayenne. F3015407

CONSTITUTION

DISSOLUTION

MISCHLER FERMETURES GUYANE
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
DENOMINATION : M G ALUMINIUM FORME : Société à responsabilité limitée à capital variable

SIEGE SOCIAL : Zone Colley 97300 CAYENNE

OBJET SUCCINT: Fabrication de meubles en aluminium

DUREE : 99 ANS

CAPITAL SOUSCRIT : 10.000 €

CAPITAL PLANCHER : 000 €

CO -GERANCE : André BAYLERE demeurant Résidence Gondjiane Apt 98-97122 Baie Mahault

INNATRICATION : au RCS de CAYENNE

Pour avis F204/2053

TRANSFERT SIEGE SOCIAL NOMINATION**SCI MANGUE 3**

Société Civile immobilière au capital de 500.000 euros

Siège social transféré du 12B Rue Léo- pold Hédel - 97300 CAYENNE

Au 190 Avenue Gustave Charley - 97354 REMIRE-MONTJOLY

RCS CAYENNE 511.540.288

Les associés ont décidé en assemblée le 23/04/2014 de transférer le siège social au 190 Avenue Gustave Charley - 97354 REMIRE-MONTJOLY à effet du 23/04/2014 et de modifier les statuts. Le dépôt effectué au RCS Cayenne. F3015408

Vie des sociétés

Avis est donné de la constitution d'une Société, par acte sous seing privé, durablement enregistré, présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : M G ALUMINIUM FORME : Société à responsabilité limitée à capital variable

SIEGE SOCIAL : Zone Colley 97300 CAYENNE

OBJET SUCCINT: Fabrication de meubles en aluminium

DUREE : 99 ANS

CAPITAL SOUSCRIT : 10.000 €

CAPITAL PLANCHER : 000 €

CO -GERANCE : André BAYLERE demeurant Résidence Gondjiane Apt 98-97122 Baie Mahault

INNATRICATION : au RCS de CAYENNE

Pour avis F204/2053

Vie des sociétés

Avis est donné de la dissolution d'une Société, par acte sous seing privé, durablement enregistré, présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : MISCHLER FERMETURES GUYANE, a déci

dé la dissolution anticipée de ladite Société.

Par décision du 15 juin 2015, la société GROUPE BG DEVELOPPEMENT, associée unique de la société MISCHLER FERMETURES GUYANE, a déci

dé la dissolution anticipée de ladite So

cieté.

Cette décision de dissolution a fait l'obj

et d'une déclaration auprès du Greffe du

tribunal de commerce de CAYENNE.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de CAYENNE.

Le GREFFE du 12 juin 2015 a nommé en qualité de greffier M. Franck Assel démeurant 9, chemin du parc- St Jean du Maroni-97320 St Laurent du Maroni en remplacement de M. Frédéric Caracolino, à compter du 12 juin 2015.

L'AGE du 12 juin 2015 a nommé en

qualité de greffier M. Franck Assel dé

meurant 9, chemin du parc- St Jean du

Maroni-97320 St Laurent du Maroni en

remplacement de M. Frédéric Caracolino, à compter du 12 juin 2015.

L'ADMINISTRATION, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouiss

sance aux associés des locaux occupés par eux-mêmes, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports ou autre

ment.

Le commissaire enquêteur recevra le

public à la mairie de Roura de 9 heures à 12 heures, les jours suivants : jeudi 2 juillet et les mercredis 8 - 15 - 22 et 29

jours fériés.

Horaires d'ouverture des services techniques de la mairie de Roura : Du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures sauf les samedis, dimanches et jours fériés.

Le commissaire enquêteur recevra le

public à la mairie de Roura de 9 heures à 12 heures, les jours suivants : jeudi 2 juillet et les mercredis 8 - 15 - 22 et 29

Vie des sociétés

Par décision du 15 juin 2015, la société GROUPE BG DEVELOPPEMENT, associée unique de la société MISCHLER FERMETURES GUYANE, a déci

dé la dissolution anticipée de ladite So

cieté.

Cette décision de dissolution a fait l'obj

et d'une déclaration auprès du Greffe du

tribunal de commerce de CAYENNE.

Par ordonnance du président du Tribu

nal Administratif de Cayenne du 20 mai 2015 monsieur Frédéric [LUCAS] est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et monsieur Eric ROUSTAN

en qualité de suppléant.

Les pièces du dossier d'enquête seront déposées à la DEAL, rue du Vieux Port - CS76003- 97306 Cayenne cedex et à la mairie de ROURA avenue Georges Edimé - Labrador - 97311 Roura, téléphone : 0594 28 02 15 - courriel : mairie.roura@only-y-en-reprise.fr pendant la durée de l'enquête, soit du jeudi 2 juillet au lundi 3 août 2015 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture des bureaux, à savoir : 8h30 à 11h30 et de 15h00 à 18h00.

Mardi et vendredi de 08h30 à 12h30, sauf les samedis, dimanches et jours fériés.

Horaires d'ouverture des services tech

niques de la mairie de Roura : Du lundi au vendredi de 8 heures à 14 heures sauf les samedis, dimanches et jours fériés.

Le commissaire enquêteur recevra le

public à la mairie de Roura de 9 heures à 12 heures, les jours suivants : jeudi 2 juillet et les mercredis 8 - 15 - 22 et 29

jours fériés.

Le commissaire enquêteur recevra le

public à la mairie de Roura de 9 heures à 12 heures, les jours suivants : jeudi 2 juillet et les mercredis 8 - 15 - 22 et 29

jours fériés.

Le commissaire enquêteur recevra le

public à la mairie de Roura de 9 heures à 12 heures, les jours suivants : jeudi 2 juillet et les mercredis 8 - 15 - 22 et 29

jours fériés.

Le commissaire enquêteur recevra le

public à la mairie de Roura de 9 heures à 12 heures, les jours suivants : jeudi 2 juillet et les mercredis 8 - 15 - 22 et 29

jours fériés.

Le commissaire enquêteur recevra le

public à la mairie de Roura de 9 heures à 12 heures, les jours suivants : jeudi 2 juillet et les mercredis 8 - 15 - 22 et 29

jours fériés.

Le commissaire enquêteur recevra le

public à la mairie de Roura de 9 heures à 12 heures, les jours suivants : jeudi 2 juillet et les mercredis 8 - 15 - 22 et 29

jours fériés.

Le commissaire enquêteur recevra le

Vie des sociétés

Par décision du 15 juin 2015, la société GROUPE BG DEVELOPPEMENT, associée unique de la société MISCHLER FERMETURES GUYANE, a déci

dé la dissolution anticipée de ladite So

cieté.

Cette décision de dissolution a fait l'obj

et d'une déclaration auprès du Greffe du

tribunal de commerce de CAYENNE.

Par ordonnance du président du Tribu

nal Administratif de Cayenne du 20 mai 2015 monsieur Frédéric [LUCAS] est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et monsieur Eric ROUSTAN

en qualité de suppléant.

Les pièces du dossier d'enquête seront déposées à la DEAL, rue du Vieux Port - CS76003- 97306 Cayenne cedex et à la mairie de ROURA avenue Georges Edimé - Labrador - 97311 Roura, téléphone : 0594 28 02 15 - courriel : mairie.roura@only-y-en-reprise.fr pendant la durée de l'enquête et de l'audition de l'enquêteur et de l'expertise.

Une copie du rapport et des conclu

sions motivées du commissaire enquêteur sera disponible à la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL - unité procédures et réglementation) impasse Buzaré à Cayenne et à la mairie de Roura où le public pourra en prendre connaissance pendant un an, aux heures normales d'ouverture des bureaux et mis en ligne sur les sites internet de la préfecture et de la DEAL aux adresses indiquées ci-dessus.

Pour Le Préfet, F3017571

Vie des sociétés

Par décision du 15 juin 2015, la société GROUPE BG DEVELOPPEMENT, associée unique de la société MISCHLER FERMETURES GUYANE, a déci

dé la dissolution anticipée de ladite So

cieté.

Cette décision de dissolution a fait l'obj

et d'une déclaration auprès du Greffe du

tribunal de commerce de CAYENNE.

Par ordonnance du président du Tribu

nal Administratif de Cayenne du 20 mai 2015 monsieur Frédéric [LUCAS] est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et monsieur Eric ROUSTAN

en qualité de suppléant.

Les pièces du dossier d'enquête seront déposées à la DEAL, rue du Vieux Port - CS76003- 97306 Cayenne cedex et à la mairie de ROURA avenue Georges Edimé - Labrador - 97311 Roura, téléphone : 0594 28 02 15 - courriel : mairie.roura@only-y-en-reprise.fr pendant la durée de l'enquête et de l'audition de l'enquêteur et de l'expertise.

Une copie du rapport et des conclu

sions motivées du commissaire enquêteur sera disponible à la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL - unité procédures et réglementation) impasse Buzaré à Cayenne et à la mairie de Roura où le public pourra en prendre connaissance pendant un an, aux heures normales d'ouverture des bureaux et mis en ligne sur les sites internet de la préfecture et de la DEAL aux adresses indiquées ci-dessus.

Pour Le Préfet, F3017571

Vie des sociétés

Par décision du 15 juin 2015, la société GROUPE BG DEVELOPPEMENT, associée unique de la société MISCHLER FERMETURES GUYANE, a déci

dé la dissolution anticipée de ladite So

cieté.

Cette décision de dissolution a fait l'obj

et d'une déclaration auprès du Greffe du

tribunal de commerce de CAYENNE.

Par ordonnance du président du Tribu

nal Administratif de Cayenne du 20 mai 2015 monsieur Frédéric [LUCAS] est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et monsieur Eric ROUSTAN

en qualité de suppléant.

Les pièces du dossier d'enquête seront déposées à la DEAL, rue du Vieux Port - CS76003- 97306 Cayenne cedex et à la mairie de ROURA avenue Georges Edimé - Labrador - 97311 Roura, téléphone : 0594 28 02 15 - courriel : mairie.roura@only-y-en-reprise.fr pendant la durée de l'enquête et de l'audition de l'enquêteur et de l'expertise.

Une copie du rapport et des conclu

sions motivées du commissaire enquêteur sera disponible à la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL - unité procédures et réglementation) impasse Buzaré à Cayenne et à la mairie de Roura où le public pourra en prendre connaissance pendant un an, aux heures normales d'ouverture des bureaux et mis en ligne sur les sites internet de la préfecture et de la DEAL aux adresses indiquées ci-dessus.

Pour Le Préfet, F3017571

Vie des sociétés

Par décision du 15 juin 2015, la société GROUPE BG DEVELOPPEMENT, associée unique de la société MISCHLER FERMETURES GUYANE, a déci

dé la dissolution anticipée de ladite So

cieté.

Cette décision de dissolution a fait l'obj

et d'une déclaration auprès du Greffe du

tribunal de commerce de CAYENNE.

Par ordonnance du président du Tribu

nal Administratif de Cayenne du 20 mai 2015 monsieur Frédéric [LUCAS] est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et monsieur Eric ROUSTAN

en qualité de suppléant.

Les pièces du dossier d'enquête seront déposées à la DEAL, rue du Vieux Port - CS76003- 97306 Cayenne cedex et à la mairie de ROURA avenue Georges Edimé - Labrador - 97311 Roura, téléphone : 0594 28 02 15 - courriel : mairie.roura@only-y-en-reprise.fr pendant la durée de l'enquête et de l'audition de l'enquêteur et de l'expertise.

Une copie du rapport et des conclu

sions motivées du commissaire enquêteur sera disponible à la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL - unité procédures et réglementation) impasse Buzaré à Cayenne et à la mairie de Roura où le public pourra en prendre connaissance pendant un an, aux heures normales d'ouverture des bureaux et mis en ligne sur les sites internet de la préfecture et de la DEAL aux adresses indiquées ci-dessus.

Pour Le Préfet, F3017571

Vie des sociétés

Par décision du 15 juin 2015, la société GROUPE BG DEVELOPPEMENT, associée unique de la société MISCHLER FERMETURES GUYANE, a déci

dé la dissolution anticipée de ladite So

cieté.

Cette décision de dissolution a fait l'obj

et d'une déclaration auprès du Greffe du

tribunal de commerce de CAYENNE.

Par ordonnance du président du Tribu

nal Administratif de Cayenne du 20 mai 2015 monsieur Frédéric [LUCAS] est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et monsieur Eric ROUSTAN

en qualité de suppléant.

Les pièces du dossier d'enquête seront déposées à la DEAL, rue du Vieux Port - CS76003- 97306 Cayenne cedex et à la mairie de ROURA avenue Georges Edimé - Labrador - 97311 Roura, téléphone : 0594 28 02 15 - courriel : mairie.roura@only-y-en-reprise.fr pendant la durée de l'enquête et de l'audition de l'enquêteur et de l'expertise.

Une copie du rapport et des conclu

sions motivées du commissaire enquêteur sera disponible à la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL - unité procédures et réglementation) impasse Buzaré à Cayenne et à la mairie de Roura où le public pourra en prendre connaissance pendant un an, aux heures normales d'ouverture des bureaux et mis en ligne sur les sites internet de la préfecture et de la DEAL aux adresses indiquées ci-dessus.

Pour Le Préfet, F3017571

Vie des sociétés

Par décision du 15 juin 2015, la société GROUPE BG DEVELOPPEMENT, associée unique de la société MISCHLER FERMETURES GUYANE, a déci

dé la dissolution anticipée de ladite So

cieté.

Cette décision de dissolution a fait l'obj

et d'une déclaration auprès du Greffe du

tribunal de commerce de CAYENNE.

Par ordonnance du président du Tribu

nal Administratif de Cayenne du 20 mai 2015 monsieur Frédéric [LUCAS] est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et monsieur Eric ROUSTAN

en qualité de suppléant.

Les pièces du dossier d'enquête seront déposées à la DEAL, rue du Vieux Port - CS76003- 97306 Cayenne cedex et à la mairie de ROURA avenue Georges Edimé - Labrador - 97311 Roura, téléphone : 0594 28 02 15 - courriel : mairie.roura@only-y-en-reprise.fr pendant la durée de l'enquête et de l'audition de l'enquêteur et de l'expertise.

Une copie du rapport et des conclu

sions motivées du commissaire enquêteur sera disponible à la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL - unité procédures et réglementation) impasse Buzaré à Cayenne et à la mairie de Roura où le public pourra en prendre connaissance pendant un an, aux heures normales d'ouverture des bureaux et mis en ligne sur les sites internet de la préfecture et de la DEAL aux adresses indiquées ci-dessous.

Pour Le Préfet, F3017571

Vie des sociétés

Par décision du 15 juin 2015, la société GROUPE BG DEVELOPPEMENT, associée unique de la société MISCHLER FERMETURES GUYANE, a déci

dé la dissolution anticipée de ladite So

cieté.

Cette décision de dissolution a fait l'obj

et d'une déclaration auprès du Greffe du

tribunal de commerce de CAYENNE.

Par ordonnance du président du Tribu

nal Administratif

SARL au capital de 4000,00 Euros
10 LOT LA L'MOUZINIERE, CHEMIN

PARAMANA,
97351 MATOURY

970983495 R.C.S. Cayenne

Par décision de l'Assemblée Générale
Ordinaire en date du 30/05/2015 il a
été pris acte de la démission du Gérant
Madame LAURYNNE LAPOMPE-PAI-
RONNE, à compter du 01/06/2015.

Monsieur JEAN MARC LAPOMPE-PAI-
RONNE, Gérant, demeuré seul dirigeant
à compter de cette même date.

Mention en sera faite au Registre du
Commerce et des Sociétés

de Cayenne

F3017841

Par décision de l'Assemblée Générale
Ordinaire en date du 30/05/2015 il a
été pris acte de la démission du Gérant
Madame LAURYNNE LAPOMPE-PAI-
RONNE, à compter du 01/06/2015.

Monsieur JEAN MARC LAPOMPE-PAI-
RONNE, Gérant, demeuré seul dirigeant
à compter de cette même date.

Mention en sera faite au Registre du
Commerce et des Sociétés

de Cayenne

F3017844

AVIS DE CONSTITUTION

MODIFICATIONS

CONSTITUTION

MODIFICATIONS



Le Maire

Affaire suivie par : Alexandre PARENT
Service Développement économique
et Aménagement Durables
Tél : 05 94 37 07 65 – Fax : 05 94 27 07 85

REPUBLIQUE
FRANCAISE
LIBERTE-EQUALITE-FRATERNITE

Monsieur le Directeur de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Rue du vieux port
BP 6003
97306 Cayenne Cedex

Roura, le 25/08/2015

Réf : DEAD/DR/JPB/LB/AP 2015-592AN

Objet : Enquête publique relative à la construction d'un nouveau pont sur la Comté
et à la rectification des virages associés

Copie à : Monsieur Fredy LUCAS - Commissaire enquêteur

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, **David RICHÉ**, Maire de la Commune de Roura, certifie avoir fait publier par voie d'affichage aux lieux accoutumés, du **17 juin 2015 au 3 août 2015 inclus**, l'avis d'affichage concernant l'enquête publique conjointe au titre de la loi sur l'eau et enquête préalable à la déclaration préalable d'utilité publique relative à la construction d'un nouveau pont sur la Comté et à la rectification des virages associés sur le territoire de la commune de Roura.

Le Maire
David RICHÉ



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT DE LA GUYANE*

Cayenne, le

06 AOUT 2015

SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRES

UNITÉ INGENIERIE ROUTIÈRE

Certificat d'affichage

Le directeur de l'environnement, de l'aménagement, et du logement de la Guyane certifie avoir affiché dans les panneaux d'affichage extérieurs de la DEAL, rue du vieux port à Cayenne, du 02 juillet 2015 au 03 août 2015, l'avis d'enquête publique conjointe d'autorisation au titre de la loi sur l'eau et préalable à la déclaration d'utilité publique relative au projet de construction du nouveau pont sur La Comté.

Le directeur de l'environnement de
l'aménagement et du logement de la

La Directrice Adjointe de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement

P/

Patricia Valma